

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Band: 33 (2007)

Heft: 2

Artikel: Inégalités et classes sociales en Suisse : quelle configuration?

Autor: Tillmann, Robin / Budowski, Monica

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814224>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inégalités et classes sociales en Suisse : quelle configuration ?

Robin Tillmann* et Monica Budowski**

Le débat au sujet de l'importance des classes sociales oppose grosso modo deux discours : celui qui en soutient le déclin et celui, au contraire, qui affirme leur persistance. Cet article tente de contribuer à ce débat dans le cas de la société suisse contemporaine. Son introduction présente quelques questions relatives aux inégalités et aux classes sociales et définit le cadre des analyses exposées ici. Ensuite, nous abordons des points de méthode et les données auxquelles nous avons eu recours. Puis, nous présentons les résultats de la mise à l'épreuve empirique de quelques hypothèses relatives au déclin des classes sociales, en matière d'évolution de la structure sociale, de répartition des revenus et de positionnement politique. Une conclusion fait la synthèse provisoire des résultats obtenus.¹

1 Introduction

La permanence des inégalités dans les sociétés contemporaines, au-delà de la variation de leur ampleur dans le temps et dans l'espace, est largement documentée, quelle que soit la dimension considérée ; par exemple, en ce qui concerne les familles (Pahl, 1989), l'accès à la formation et le rendement des diplômes (Shavit et Müller, 1998), le travail rémunéré (Charles, 2000 ; Kalleberg, 1988 Paugam, 2000), les revenus (Atkinson et Bourguignon, 2000) ou la consommation (Herpin, 2001). Bref, nul besoin de continuer cette énumération : l'existence de multiples inégalités n'est pas contestable, entre autres en Suisse (Levy et al., 1997 ; Stamm et al., 2003). En l'occurrence, ce n'est toutefois pas la question. En effet, la persistance des inégalités, même leur (éventuelle) augmentation, n'est pas en soi un argument en faveur de la constance des classes sociales. Le problème est de savoir si la classe sociale reste, aujourd'hui encore, un facteur important dans la description et l'« explication » des inégalités.

* Robin Tillmann, Panel suisse de ménages, 4 Espace de l'Europe, Case postale 688, CH-2002 Neuchâtel, Email : robin.tillmann@unine.ch, Tel. : + 41 32 718 36 06, Fax : + 41 32 718 36 01

** Monica Budowski, Département Travail social et politiques sociales, Chaire germanophone, Université de Fribourg, Email : monica.budowski@unifr.ch, Tel. : + 41 26 300 77 96, Fax : + 41 26 300 96 63

1 Cette étude utilise, entre autres, les données collectées dans le cadre du projet « Vivre en Suisse 1999–2020 » réalisé par le Panel suisse de ménages (PSM) et financé par le Fonds national de la recherche scientifique, l'Office fédéral de la statistique et l'Université de Neuchâtel.

A cet égard, la discipline sociologique a connu une résurgence, depuis les années quatre-vingt, des thèses du déclin des classes sociales qui a provoqué d'importants débats (Clark et Lipset, 2001 ; Evans, 1999*a* ; Lemel et Noll, 2002). Sous leur forme contemporaine, ces thèses affirment que la disparition (progressive) des classes sociales provient de plusieurs évolutions caractéristiques de l'après Seconde Guerre mondiale (Chauvel, 2001*a*), principalement : de la diffusion des droits politiques à l'ensemble de la population ; de l'augmentation du secteur tertiaire au sein de l'économie ; de l'élévation générale du niveau de vie ; ou encore de la démocratisation de l'enseignement, de l'augmentation de la mobilité sociale, du développement de revendications identitaires. En somme, le raisonnement en faveur des thèses du déclin des classes sociales tend à se réduire à un diagnostic univoque qui va d'une baisse des inégalités économiques jusqu'à celle de la conscience de classe. Cette ligne d'argumentation repose néanmoins sur deux présupposés plus que contestables (Chauvel, 2003). D'une part, sur celui d'une stricte correspondance entre le monde social et ses représentations. En effet, les thèses en question se sont souvent appuyées sur un constat d'affaiblissement des aspects subjectifs des classes sociales (conscience de classe) pour en inférer la disparition des inégalités objectives, alors que ces deux dimensions de la réalité sociale ne sont pas liées mécaniquement. D'autre part, sur celui de la linéarité de l'histoire sociale. En effet, si la réduction de certaines inégalités fut une tendance effective durant la période dite des « Trente glorieuses », elle n'est pas pour autant censée se prolonger nécessairement pour un temps indéterminé comme en témoignent d'ailleurs des études récentes sur la pauvreté et l'exclusion sociale (Gordon et Townsend, 2000).

A partir de ces réserves et de la nécessaire distinction entre (1) la position sociale « objective » et la répartition inégale des ressources et (2) la conscience et l'identité de classe, on peut construire une typologie permettant de poser le cadre de l'évaluation des thèses du déclin des classes sociales. Celle-ci comprend quatre formations sociales (Chauvel, 2003), soit : (a) un type constitué par des inégalités fortes et une identité de classe marquée, (b) un type caractérisé par des inégalités faibles mais une identité de classe forte, (c) un type marqué par des inégalités fortes mais une identité de classe faible, (d) enfin un type correspondant tant à des inégalités qu'à une identité de classe faibles. Dès lors, nous pouvons formuler la condition générale de validité possible des thèses du déclin des classes sociales, soit : lesdites thèses sont confirmées empiriquement si l'observation montre que la société, suisse en l'espèce, tend à correspondre à une formation sociale du dernier type, soit tend à être une société sans inégalité ni identité de classe.²

2 Cet article ne peut que contribuer partiellement à l'évaluation de ces thèses. Les dimensions inégalitaires qu'il faudrait à cet égard considérer sont trop nombreuses. Malgré tout, les dimensions retenues ici nous semblent centrales. C'est le cas de l'évolution de la structure sociale, puisque les thèses en question reposent grandement sur l'affirmation d'une transformation radicale de celle-ci, dans le sens d'une « moyennisation ». C'est le cas aussi de la répartition des revenus, dimension inégalitaire lourde dans une société marchande ; de même que des comportements et

2 Méthodes et données

Depuis Ossowski, on différencie deux types de représentations des structures sociales : continu ou discret (Lemel, 2004). Cette distinction oppose les représentations en classe et les représentations en continuum. Il est possible d'estimer que ces dernières, qui se définissent par un ordonnancement des individus ou des groupes selon un critère déterminé (souvent le prestige ou le revenu), ont une capacité « descriptive » mais non « explicative », elles enregistrent les effets de la structure de classe (Wright, 1979). Il existe diverses notions de classe sociale (la « position de classe » ou « classe-en-soi », la « classe-identité » ou « classe-pour-soi », la « classe-comme-acteur-historique ») et de nombreuses approches théoriques de celles-ci (voir Crompton, 1998 ; Sørensen, 2001 ; Wright, 2005). Dans le domaine des recherches quantitatives, deux perspectives s'avèrent dominantes : un courant d'inspiration marxiste (Wright, 1985) et une tradition d'origine webérienne (Goldthorpe, 1980).³ Dans cet article, nous utilisons les catégories socioprofessionnelles helvétiques (Joye et al., 1995), cette classification peut être considérée comme un schéma de classe (au moins au sens faible de position de classe dans la pratique quantitativiste) s'inspirant à la fois de Wright et de Goldthorpe (Bergman et al., 2002). Le choix de cet indicateur de position sociale est principalement fondé sur deux raisons. Premièrement, les catégories socioprofessionnelles helvétiques (CSP-CH), conçues pour refléter la structure sociale de ce pays, sont la classification la plus utilisée dans la recherche en Suisse, on peut donc estimer qu'elles ont été validées (Joye et Levy, 1994 ; Levy et al., 1997). Deuxièmement, cet indicateur est disponible dans les différents jeux de données que nous employons dans nos analyses.

Les CSP-CH se basent sur la situation professionnelle des personnes et sur le concept de ressources sociales. Ces dernières sont approchées par des compétences liées (1) à l'organisation du travail et (2) à la formation et aux connaissances. La compétence d'organisation est traduite par la situation dans la profession : les dirigeants ont une compétence sur le travail d'autrui, les indépendants sur leur propre travail et les salariés sont dépendants de l'autorité d'autrui tout en étant hiérarchiquement situés les uns par rapport aux autres. Les ressources liées à la formation et aux connaissances sont mesurées par le niveau de formation atteint. La combinaison de ces critères crée huit catégories socioprofessionnelles : dirigeants, professions libérales, autres indépendants, professions intellectuelles et d'encadrement, professions intermédiaires, employés, ouvriers, travailleurs non qualifiés.⁴ Parfois, nous distinguons

valeurs politiques qui permettent d'approcher la question, également essentielle à ces thèses, de la dissolution de la « conscience de classe ».

3 Empiriquement, les principes de construction des catégories sont proches ; ainsi, Wright (1997) estime que ses catégories peuvent être considérées comme un hybride des approches marxiste et webérienne.

4 On trouve chez Joye et al. (1995) des précisions quant à la construction des catégories et les différents niveaux de classement.

trois grands groupes, nommés par convention : classes supérieures, classes moyennes et classes populaires. Les classes supérieures sont constituées par les dirigeants, les professions libérales et les autres indépendants (désormais dits indépendants). L'attribution de ces derniers aux classes supérieures mérite argumentation car cette catégorie recouvre des situations assez hétérogènes (en termes de conditions de travail et de rémunérations par exemple). Dans la logique de classement adoptée, on peut estimer qu'elle possède une compétence d'organisation qui la rapproche des classes supérieures ; en outre, l'importance du statut d'indépendant en Suisse et le fait qu'il correspond à la possession de son outil de travail (Joye et al., 1995) justifie ce classement.⁵ Le groupe des classes moyennes est composé des professions intellectuelles et d'encadrement et des professions intermédiaires. Enfin, nous formons le groupe des classes populaires à partir des catégories des employés, des ouvriers et des travailleurs non qualifiés. La distribution dans ce groupe des employés doit être également justifiée puisqu'ils sont parfois censés exemplifier l'existence d'une vaste « constellation moyenne » appuyant l'idée d'une disparition progressive des antagonismes de classe. Toutefois, on sait que la catégorie des employés est difficile à distinguer du monde ouvrier (Joye et al., 1995) et qu'elle en est proche en termes d'homogamie ou de niveau hiérarchique (Bidou, 2002 ; Levy et al., 1997), dès lors attribuer les employés aux classes populaires est légitime.

Les CSP-CH se basent sur la profession exercée par les individus. Elles ne permettent donc de classer directement que les personnes actives occupées. Néanmoins, plusieurs options se présentent si l'on veut tenir compte de l'ensemble de la population. Ainsi, les personnes « non actives » peuvent être classées selon leur dernière profession exercée, la profession de leur conjoint ou leur situation hors du marché du travail rémunéré. Nous renonçons à une telle solution. De manière générale, notre population de référence est donc la population active occupée, ce qui est fréquent dans le cadre de l'analyse en termes de classe sociale bien que sujet à discussion (voir entre autres Joye et al., 1995, 53 et suivantes ; Wright, 1997, 26–29).

Venons-en à l'unité de classement et d'analyse : individu ou ménage. En la matière, le débat est fourni, notamment au sujet de la place des femmes dans la tradition d'analyse en termes de classe sociale. Selon l'approche « conventionnelle », c'est le foyer, vu comme un lieu de mise en commun des ressources, qui constitue l'unité de base de la stratification. Ainsi, on postule que les membres d'un foyer occupent une même position sociale ; cette dernière étant définie par la situation de la personne la plus fréquemment insérée dans le monde du travail, soit l'homme traditionnellement. La validité de cette approche a été contestée sur trois plans (Lemel, 2004). Premièrement, elle repose sur le modèle du couple familial ; or, l'évolution « démographique » est telle qu'une minorité non négligeable de la population n'est

5 On peut se reporter à Levy et al. (1997, 296) qui considèrent le passage de la condition salariée (comme dirigeant, encadrant ou exécutant) au statut d'indépendant comme une amélioration du statut hiérarchique.

pas rattachée à une famille. Dès lors, la position sociale des membres de cette minorité ne peut être définie que sur la base de leur propre situation sur le marché du travail. Deuxièmement, et même au sein des couples, la généralisation de l'activité professionnelle des femmes permet dans beaucoup de cas de les classer selon leur situation propre. Troisièmement, l'idée que le foyer est un lieu de mise en commun des ressources occulte les inégalités liées au genre dans l'accès à celles-ci. Les critiques faites à l'approche conventionnelle ont débouché sur plusieurs méthodes alternatives pour définir la position sociale d'une famille, mais également sur l'abandon de la famille comme unité d'analyse en faveur d'une approche individuelle (pour une synthèse, voir Szelenyi, 2001). Aucune approche ne fait aujourd'hui l'unanimité ; empiriquement, c'est peut-être selon le problème analysé qu'il faut définir l'approche à retenir (Levy et al., 1997, 127). Notre travail portant sur l'évolution de la structure sociale, les revenus personnels et les comportements et valeurs politiques, nous avons opté pour une approche individuelle.

L'analyse de l'évolution de la structure sociale se base sur les données « personnes » harmonisées 1970–2000 du Recensement fédéral de la population de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le recensement est un relevé exhaustif effectué tous les dix ans permettant de décrire l'évolution démographique, spatiale, sociale et économique de la Suisse. Les développements dédiés à la répartition des revenus s'appuient sur les données communes du Panel suisse de ménages (PSM) et de la Statistique des revenus et des conditions de vie (SILC). Ces deux enquêtes sont menées, annuellement, auprès des ménages privés. Les échantillons représentatifs, aléatoires et stratifiés selon les grandes régions, ont été tirés par l'OFS à partir de la base de sondages auprès des ménages. Leur population de référence est la population résidente permanente de la Suisse. Des pondérations permettent d'extrapoler pour ladite population. Nous utilisons les données de 2004 ; en tout, l'échantillon commun correspond à environ 11'500 personnes interrogées. Enfin, les analyses qui portent sur les comportements et valeurs politiques se basent uniquement sur les données du PSM. Cet échantillon représente environ 8000 personnes interrogées au total.⁶

3 Hypothèses, analyses et résultats

Afin de mettre à l'épreuve les thèses du déclin des classes sociales, nous avons défini une série d'hypothèses que l'on peut légitimement formuler dans ce cadre « théorique ». Ces hypothèses relèvent de deux axes de recherche centraux pour la validation ou le rejet de ces thèses. Le premier axe porte à la fois sur l'évolution « morphologique »

⁶ Plus d'informations sur ces enquêtes se trouvent sur les sites du PSM (www.swisspanel.ch) et de l'OFS (http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen.html).

des classes sociales et sur leurs dotations inégales. Le deuxième axe se base sur les comportements et valeurs politiques, il relève quant à lui de la classe-identité.⁷

Evolution de la structure sociale

L'évolution comparée de la structure sociale en termes de « morphologie » des classes semble moins systématiquement établie et analysée que ne l'est l'évolution des régimes de mobilité sociale (voir toutefois Gagliani, 1985). Néanmoins, les analyses existantes peuvent être attribuées à deux grandes conceptions du changement social se traduisant par des thèses relativement divergentes quant à l'évolution de la structure sociale (Wright, 1997). D'un côté, nous trouvons une théorie marxiste du développement du capitalisme, en particulier les théories de la concentration du capital et de la prolétarisation du travail. La dynamique de l'économie capitaliste est supposée avoir des incidences sur la distribution de classe de la force de travail, notamment : provoquer un déclin significatif des indépendants en raison du processus de concentration du capital et une augmentation des travailleurs non qualifiés en conséquence de la prolétarisation du travail. D'un autre côté, nous avons une théorie « postindustrielle » qui considère que le monde du travail rémunéré est désormais marqué par une augmentation de la complexité des organisations et des prises de décision, par une plus grande autonomie des salariés, enfin par un processus de déprolétarisation dû à l'élévation des qualifications. Les thèses du déclin des classes sociales peuvent être considérées comme une version de la théorie « postindustrielle ». On admettra qu'elles peuvent faire l'économie d'assertions au sujet de l'évolution numérique des classes supérieures, puisque toute leur affirmation centrale porte sur une « translation » des catégories populaires vers les classes moyennes. A cet égard, elles recourent à deux concepts : celui de « moyennisation » et celui d'« aspiration vers le haut » (Chauvel, 1998). Le premier peut s'entendre en termes de dynamique ou de résultat. Ces dernières dimensions permettent de formuler deux hypothèses qui prennent la forme spécifique d'affirmations sur le déclin des classes populaires impliquant un affaiblissement de la conflictualité de classe. Dans ce cadre, la validité des thèses du déclin des classes sociales peut être admise à condition que l'observation montre une expansion continue du poids numérique des classes moyennes (hypothèse 1, dynamique) et que ces classes constituent désormais une majorité relative au sein de la structure sociale (hypothèse 2, résultat). Le concept d'« aspiration vers le haut », qui fait référence à un décalage progressif de l'ensemble de la population vers des positions plus élevées, permet d'établir une troisième hypothèse. Dans ce cas, la validité des thèses examinées peut être admise à condition que l'observation montre de manière concomitante une expansion des catégories

7 Idéalement, l'évaluation des thèses du déclin des classes sociales devrait se faire systématiquement sur la base de comparaisons temporelles. Compte tenu des problématiques et des variables retenues, c'est uniquement le cas de la partie consacrée à la structure sociale. Nous n'avons pas connaissance de données permettant de faire de même en ce qui concerne les autres dimensions.

d'encadrement et intermédiaires (classes moyennes) et un déclin des catégories populaires (hypothèse 3).

L'évaluation de ces hypothèses se fera sur une période relativement brève, de 1980 à 2000.⁸ Le tableau 1 constitue la base d'évaluation des hypothèses formulées dans le cadre des thèses du déclin des classes sociales. Il montre l'évolution relative, pour l'ensemble de la Suisse, du poids des différentes classes (mesurées par les catégories socioprofessionnelles) entre 1980 et 2000. On observe que les catégories suivantes sont en expansion, plus ou moins marquée, durant cette période : dirigeants, professions libérales, indépendants, professions intellectuelles et d'encadrement, professions intermédiaires. Cette dernière catégorie connaît une progression particulièrement importante. La classe des employés est stable, tandis que les ouvriers et, de manière considérable, les travailleurs non qualifiés sont en déclin.

Tableau 1 : Catégories socioprofessionnelles : évolution 1980–2000 (en %)

CSP	1980	1990	2000
Dirigeants	1.3	1.4	2.9
Professions libérales	0.7	0.9	1.6
Autres indépendants	9.1	9.6	11.9
Professions intellectuelles et d'encadrement	7.2	8.8	10.7
Professions intermédiaires	9.6	19.7	21.5
Employés qualifiés	25.1	24.1	25.4
Ouvriers qualifiés	15.3	12.9	10.3
Travailleurs non qualifiés	31.5	22.6	15.7
Total	100	100	100

Recensement fédéral de la population, OFS
Personnes actives occupées attribuables

Sur la base du tableau 1, nous avons calculé des taux d'expansion/déclin pour chaque catégorie et pour les périodes 1980–1990 et 1990–2000. Les résultats sont exposés au tableau 2.

Les tableaux 1 et 2 permettent de se prononcer au sujet des hypothèses formulées précédemment. Concernant la première, on constate effectivement une expansion continue du poids numérique des classes moyennes. Ainsi, entre 1980 et 2000, la catégorie des professions intellectuelles et d'encadrement passe de 7,2% à 10,7% de la population active occupée, alors que celle des professions intermédiaires augmente de 9,6% à 21,5%. Dans l'ensemble, on peut relever que l'essentiel de cette progression s'est fait entre 1980 et 1990, sous l'influence principale de l'expansion

8 Le recensement de 1970 ne permet pas de construire les catégories socioprofessionnelles.

Tableau 2 : Catégories socioprofessionnelles : taux d'expansion/déclin 1980–2000

CSP	1980–1990	1990–2000
Dirigeants	7.7	107.1
Professions libérales	28.6	77.8
Autres indépendants	5.5	24.0
Professions intellectuelles et d'encadrement	22.2	21.6
Professions intermédiaires	105.2	9.1
Employés qualifiés	- 4.0	5.4
Ouvriers qualifiés	- 15.7	- 20.1
Travailleurs non qualifiés	- 28.2	- 30.5

Recensement fédéral de la population, OFS
Personnes actives occupées attribuables

des professions intermédiaires ; depuis, cette tendance demeure mais de façon moins marquée, indiquant le caractère non linéaire de l'évolution de cette dernière catégorie en particulier. Cette réserve émise, on peut admettre la validité de cette hypothèse. La deuxième hypothèse voudrait que l'expansion précédemment constatée débouche sur la constitution d'une « constellation centrale » majoritaire au sein de la structure sociale. Sur ce point, l'analyse montre qu'en 2000 les classes moyennes représentent environ 32% de la population active occupée, alors que les classes populaires en constituent toujours plus de la moitié (51%). En conséquence, la deuxième hypothèse peut être rejetée. La troisième hypothèse implique que l'expansion avérée des classes moyennes s'accompagne d'un déclin concomitant des catégories populaires ; si ce phénomène s'observe effectivement, il y a alors une aspiration vers le haut de la structure sociale. C'est le cas puisque si la catégorie des employés est stable, les ouvriers et les travailleurs non qualifiés connaissent un déclin important durant la période examinée (en particulier ces derniers qui passent de 32% à 16% de la population active occupée). La validité de cette troisième hypothèse peut donc être également admise. En somme, deux des trois hypothèses formulées dans le cadre des thèses du déclin des classes sociales se trouvent être empiriquement fondées dans le cas de la société suisse. Toutefois, prises globalement et systématiquement, ces thèses échouent à décrire l'évolution de la structure sociale ; celle-ci s'avère plus complexe avec, d'une part, une réelle augmentation des classes moyennes mais, d'autre part, le maintien d'un ensemble majoritaire de classes populaires. Ce constat rejoint les conclusions d'autres analyses montrant tout à la fois l'échec de la théorie marxiste (absence d'une prolétarianisation du travail) et celui de la théorie « postindustrielle » (maintien d'un

salariat d'exécution majoritaire) dans leur capacité à prédire l'évolution effective de la structure sociale (Chauvel, 2001*b*; Goldthorpe, 1992; Wright, 1997).

Répartition des revenus

Il existe une multitude de ressources (Bourdieu, 1986), principalement : économiques, culturelles, sociales. L'analyse porte ici uniquement sur des ressources économiques ; plus précisément sur le revenu du travail qui est pour les actifs occupés, bien qu'indirectement, un bon indicateur de l'ensemble de leurs conditions de vie et de leur valorisation sociale. La littérature consacrée aux relations entre classe sociale et revenu reste relativement peu volumineuse. Cela provient en partie du fait que les sociologues ont longtemps laissé aux économistes l'explication des différences de revenus, en particulier salariaux (Morris et Western, 1999; Smith, 1990).⁹ Deux grands types de modèles « explicatifs » des inégalités de revenus peuvent être distingués : des modèles « structuraux » (des théories marxistes ou des « nouveaux structuralistes ») et des modèles « individualistes » (des théories du capital humain ou de l'acquisition du statut). Il suffit pour notre propos de poser que les thèses du déclin des classes sociales doivent s'inscrire dans une « explication » de type individualiste et émettre des hypothèses niant, ou minorant, l'importance de la classe sociale en matière d'inégalités de revenus. Dès lors, ces hypothèses doivent dans leur esprit être l'inverse de celles formulées par Wright (1985, 232–237) dans ses analyses en termes de classe de la distribution des revenus.

En conséquence, la validité des thèses du déclin des classes sociales peut être admise à condition que l'observation montre qu'il n'existe pas de relation systématique entre le niveau de revenu et la position de classe, soit que le revenu moyen/médian n'est pas d'autant plus élevé que la position sociale est favorable (hypothèse 4) et que, plus particulièrement, la position de classe n'« explique » pas le risque d'appartenance à la catégorie des « bas revenus » (hypothèse 5). Les analyses se concentrent sur le revenu annuel net du travail. Au sein des actifs occupés, nous sélectionnons uniquement ceux travaillant à plein temps, dont la situation professionnelle est restée stable au cours de l'année et âgés de 21 à 65 ans, afin que les analyses ne soient pas biaisées par le taux d'occupation, les variations du revenu, ou le statut d'apprenti notamment.¹⁰

Le tableau 3 permet d'évaluer l'hypothèse 4, soit d'observer les relations entre la position de classe et le niveau de revenu professionnel. Appuyons-nous sur le revenu médian (plus fiable), on constate des inégalités entre les classes sociales, passant d'environ 48'000 francs de revenu annuel pour les travailleurs non qualifiés à 120'000 pour la catégorie des dirigeants et professions libérales. Généralement,

9 On peut toutefois, par exemple, se reporter à Bihagen (2005), Kalleberg (1988) ou Wright (1979).

10 En ignorant les autres sources de revenus et la fortune, nous sous-estimons les inégalités de niveau de vie. Par contre, on sait que ces inégalités peuvent être surévaluées dans le cadre d'une exploitation transversale par rapport au « revenu permanent » (Gangl, 2005).

l'analyse montre que, exception faite des indépendants, le revenu croît de façon monotone au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale.¹¹ On relèvera encore que la position de classe explique environ 10% de la variance des revenus (η^2 de 0.105). On peut donc rejeter l'hypothèse 4 affirmant l'absence de relation entre position de classe et niveau de revenu.¹²

Tableau 3 : Revenu professionnel annuel net par catégorie socioprofessionnelle en 2004

CSP	n	Moyenne	Revenu relatif (%)	Médiane	Revenu relatif (%)	Ecart-type
Dirigeants & professions libérales	91	170'533	228	120'000	185	259'487
Autres indépendants	323	70'459	94	56'700	87	74'537
Professions intellectuelles et d'encadrement	612	94'371	126	87'963	135	40'396
Professions intermédiaires	1141	75'240	101	70'593	109	51'911
Employés qualifiés	506	60'884	81	59'010	91	19'783
Ouvriers qualifiés	301	56'900	76	56'860	87	12'295
Travailleurs non qualifiés	139	47'385	63	48'232	74	16'712
Total	3113	74'754	100	65'000	100	63'237
Anova	sig. < 0.001 ; η^2 0.324 ; η^2 0.105					

Panel suisse de ménages (PSM) et Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SILC), OFS, pondération transversale individu 2004

Le risque d'appartenir à la catégorie des bas revenus (seuil de 50% du revenu médian) est analysé à l'aide d'un modèle de régression logistique. L'objectif n'est pas de prédire ce risque, soit de définir un « bon » modèle, mais de contrôler si la position de classe reste un facteur « explicatif » du revenu, une fois introduites d'autres variables

11 Pour des résultats similaires montrant qu'aucun changement notable n'a eu lieu au cours des dernières années, voir Tillmann (1998).

12 On pourrait souligner la faiblesse de la variance expliquée par la position de classe. Ce point ne nous semble pas vraiment critique compte tenu de notre stratégie d'analyse. Elle vise indirectement à réfuter (falsifier) une série d'hypothèses niant la (voire toute) contribution explicative de la classe sociale et non d'affirmer nécessairement que celle-ci est la variable la plus explicative. En outre, dans le cadre des questions de recherche traitées ici, il est rare qu'une variable explique plus de 10% de la variance. Ce fait peut certes désigner un problème plus général du type de sociologie pratiqué dans cet article (voir par exemple Esser, 1996).

importantes de stratification sociale : âge, nationalité et sexe. Le tableau 4 présente les résultats du modèle de régression. Ce dernier ne rend de loin pas compte de l'ensemble du phénomène et connaît des problèmes de significativité, on relèvera toutefois que les quatre variables de stratification retenues « expliquent » malgré tout une part non négligeable du risque d'appartenance à la catégorie des bas revenus (Nagelkerke R Square de 0.208).

Tableau 4 : Risque d'appartenir aux « bas revenus » en 2004 (régression logistique)

	n	B	S.E.	Wald	Sig.	Exp(B)
CSP				122.9	***	
Dirigeants & professions libérales	91					
Autres indépendants	323	2.97	1.09		**	19.55
Professions intellectuelles et d'encadrement	612	0.17	1.13		n.s.	1.18
Professions intermédiaires	1141	0.74	1.09		n.s.	2.10
Employés qualifiés	506	0.68	1.10		n.s.	1.98
Ouvriers qualifiés	301	0.34	1.13		n.s.	1.41
Travailleurs non qualifiés	139	1.72	1.11		n.s.	5.62
Classe d'âge				75.1	***	
Moins de 25 ans	186	1.76	0.31		***	5.8
25 à 34 ans	676	0.36	0.27		n.s.	1.44
35 à 44 ans	953	-0.39	0.28		n.s.	0.67
45 à 54 ans	869	-0.76	0.31		*	0.46
55 ans ou plus	429					
Nationalité				0.25	n.s.	
Suisse	2727					
Etrangère	386	-0.12	0.23			0.88
Sexe				35.1	***	
Hommes	2320					
Femmes	793	1.10	0.18			3.01
Nagelkerke R Square	0.208					

Panel suisse de ménages (PSM) et Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SILC), OFS, pondération transversale individu 2004

Catégorie de référence en italique

Degrés de signification : n.s. non significatif ; * < 0.05 ; ** < 0.01 ; *** < 0.001

On peut toutefois évaluer l'hypothèse 5 affirmant que la position de classe ne devrait pas « expliquer » le risque d'appartenance à la catégorie des « bas revenus ». Ainsi, parmi les trois variables (catégorie socioprofessionnelle, classe d'âge et sexe) qui contribuent à la probabilité d'appartenir aux « bas revenus », c'est la position de classe qui s'avère le meilleur « prédicteur » (Wald). En conséquence, on est amené à rejeter également cette hypothèse.

Comportements et valeurs politiques

La notion de classe-identité peut être entendue de diverses manières, nous retenons ici des aspects de la conscience de classe.¹³ En théorie, il est possible d'en repérer différentes formes (Wright, 1985, 1997). Schématiquement, on peut distinguer l'identité de classe et les intérêts de classe. Les données ne permettent pas de traiter de l'identité de classe, nous aborderons donc notamment des éléments relatifs aux intérêts de classe dans le monde politique. Le débat au sujet de la supposée fin des classes sociales est intense en la matière (Clark et Lipset, 2001 ; Evans, 1999a). Méthodologiquement, le recours à l'indice d'Alford, sur lequel se sont basés la plupart des auteurs affirmant une diminution du vote de classe, a été contesté en raison de son caractère simplificateur : la structure sociale y est réduite à deux classes (ouvriers, non-ouvriers), de même l'offre politique prend la forme d'une opposition entre deux camps (gauche, non-gauche). En conséquence, il s'agit, tout d'abord, d'éviter l'usage d'indicateurs de position de classe trop agrégés ; ensuite, il est raisonnable de ne pas se focaliser sur le vote de classe, mais d'élargir l'analyse à d'autres facettes de la sphère politique, notamment aux phénomènes d'abstention (Goldthorpe, 2001) et aux questions de redistribution des ressources par l'Etat, dans la mesure où elles constituent aujourd'hui le terrain privilégié des luttes d'intérêts entre les différentes classes (Edlund, 2003). Ainsi, des analyses de cas plus sophistiquées remettent en cause la thèse d'une baisse systématique et générale de la relation entre position de classe et vote de classe (Evans, 1999a). Plus généralement, c'est dans l'ensemble des démocraties des pays « développés » que l'on semble constater la persistance du lien entre les positions objectives dans la structure sociale et certains comportements politiques (Evans, 1999b ; Gijssberts et Nieuwbeerta, 2000 ; Manza et al., 1995), même si l'intensité du vote de classe peut varier dans le temps comme dans l'espace, la Suisse présentant en particulier un faible niveau de vote de classe (Nieuwbeerta et de Graaf, 1999).

Sur la base des précédentes considérations, il est possible de formuler des hypothèses cohérentes avec l'idée générale des thèses du déclin des classes sociales selon laquelle la position de classe n'oriente plus les comportements et valeurs poli-

13 Soulignons certaines limites des données (issues de questionnaires standardisés) utilisées quant à l'appréhension de la conscience de classe. Entre autres, (1) les questions posées aux individus s'avèrent souvent « abstraites » par rapport à leurs préoccupations effectives (Michelat et Simon, 2004) et (2) des malentendus peuvent advenir sur le sens des questions qui est différent pour les personnes interrogées et pour les chercheurs (Gaxie, 1990).

tiques. Tout d'abord, la validité partielle de ces thèses peut être admise à condition que l'observation montre qu'il n'existe pas de relation entre position de classe et abstention politique au sens large (hypothèse 6).¹⁴ Ensuite, ces thèses sont en partie validées si l'analyse montre à nouveau qu'il y a indépendance entre position de classe et positionnement politique sur l'axe gauche-droite (hypothèse 7).¹⁵ Enfin, elles sont confirmées si l'observation montre l'absence de relation entre position de classe et expression des intérêts de classe (hypothèse 8).¹⁶ On admettra en outre que seul le cumul de ces possibles validations partielles tend à démontrer la pertinence générale des thèses du déclin des classes sociales en matière de politique. La population considérée est constituée de personnes actives occupées ayant un taux d'occupation d'au moins 50%. Ce seuil est certes quelque peu arbitraire, mais, en tout état de cause, nous estimons qu'une faible insertion dans le marché de l'emploi ne peut de toute manière pas générer une identité de classe.

Le tableau 5 permet de se prononcer au sujet de l'hypothèse 6. En effet, les moyennes s'avèrent significativement différentes selon la position de classe.¹⁷

En particulier, on peut relever que les classes populaires (surtout les ouvriers et les travailleurs non qualifiés) manifestent, tant en matière d'intérêt politique que de participation aux votations, une plus grande propension que la moyenne à s'auto-exclure de la vie politique. En conséquence, même si les variances « expliquées » sont assez faibles (η^2), cette hypothèse peut être rejetée dans la mesure où il n'y a pas indépendance entre position de classe et abstention politique.

L'hypothèse 7, qui affirme l'absence de relation entre position sociale et positionnement politique, peut être évaluée sur la base du tableau 6. À l'exception des indépendants, les différentes catégories ne se distinguent guère quant aux moyennes observées et la variance « expliquée » est quasi-nulle. Dès lors, on peut admettre la validité de l'hypothèse formulée dans le cadre des thèses du déclin des classes sociales.

14 Questions posées : « De manière générale, quel intérêt portez-vous à la politique, si 0 signifie « pas du tout intéressé » et 10 « très intéressé » ? », « Admettons que 10 votations fédérales aient lieu au cours d'une année. À combien d'entre elles prenez-vous normalement part ? »

15 Question posée : « À propos de politique, les gens parlent de gauche et de droite. Où vous situez-vous personnellement, si 0 signifie « gauche » et 10 « droite » ? »

16 Questions posées : « Êtes-vous pour une diminution ou pour une augmentation des dépenses sociales de la Confédération ? » et « Êtes-vous pour une augmentation ou pour une diminution de la taxation sur les revenus élevés ? » (catégories de réponses : pour une diminution, ni l'un ni l'autre, pour une augmentation), « Quelle influence pensez-vous que les gens comme vous peuvent avoir sur la politique du gouvernement, si 0 signifie « aucune influence » et 10 « une très grande influence » ? »

17 Considérer les échelles (0–10) prises en compte ici comme des variables d'intervalle peut être sujet à discussion. En conséquence, nous avons effectué des analyses complémentaires en les traitant comme des variables ordinales ou nominales (après regroupement des catégories de réponses). Ces analyses dégagent les mêmes tendances que celles présentées dans cet article. Les analyses présentées au tableau 7 relèvent d'un traitement de variables nominales compte tenu des catégories de réponses mentionnées en note 16.

Tableau 5 : Auto-exclusion politique selon les catégories socioprofessionnelles en 2004

CSP	Intérêt porté à la politique			Participation aux votations		
	n	Moyenne	Ecart-type	n	Moyenne	Ecart-type
Dirigeants & professions libérales	117	7.76	1.96	110	8.84	1.94
Autres indépendants	476	6.07	2.77	439	7.62	3.01
Professions intellectuelles et d'encadrement	719	6.70	2.56	619	8.39	2.56
Professions intermédiaires	1263	5.93	2.55	1142	7.84	2.80
Employés qualifiés	850	5.14	2.74	773	7.21	3.23
Ouvriers qualifiés	330	4.27	2.90	269	6.62	3.41
Travailleurs non qualifiés	391	3.85	3.10	232	5.99	3.78
Total	4146	5.57	2.87	3584	7.54	3.08
Anova	Welch sig. < 0.001; eta 0.336; eta ² 0.113			Welch sig. < 0.001; eta 0.219; eta ² 0.048		

Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu 2004

Tableau 6 : Positionnement politique selon les catégories socioprofessionnelles en 2004

CSP	Position politique : axe gauche-droite		
	n	Moyenne	Ecart-type
Dirigeants & professions libérales	113	4.85	2.04
Autres indépendants	437	5.41	2.17
Professions intellectuelles et d'encadrement	670	4.40	2.18
Professions intermédiaires	1139	4.67	2.17
Employés qualifiés	717	4.70	2.06
Ouvriers qualifiés	268	4.90	2.13
Travailleurs non qualifiés	294	4.73	2.58
Total	3638	4.75	2.20
Anova	Welch sig. < 0.001; eta 0.128; eta ² 0.016		

Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu 2004

Finalement, les tableaux 7 et 8 autorisent une appréciation de l'hypothèse 8.

Tableau 7 : Opinions au sujet de la redistribution des ressources selon les catégories socioprofessionnelles en 2004 (% en lignes)

CSP	Dépenses sociales fédérales		Taxation des revenus élevés	
	Augmentation	Autre	Augmentation	Autre
Dirigeants & professions libérales	36.3	63.7	50.5	49.5
Autres indépendants	29.0	71.0	69.2	30.8
Professions intellectuelles et d'encadrement	44.0	56.0	61.0	39.0
Professions intermédiaires	40.0	60.0	72.5	27.5
Employés qualifiés	43.8	56.2	80.2	19.8
Ouvriers qualifiés	39.2	60.8	75.2	24.8
Travailleurs non qualifiés	45.6	54.4	65.9	34.1
Total	40.5	59.5	70.8	29.2
	n=3951 ; V de Cramer=0.09 ; p < 0.001		n=4021 ; V de Cramer=0.15 ; p < 0.001	

Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu 2004

Tableau 8 : Sentiment d'influence politique selon les catégories socioprofessionnelles en 2004

CSP	Influence politique		
	n	Moyenne	Ecart-type
Dirigeants & professions libérales	117	4.50	2.87
Autres indépendants	470	3.67	2.76
Professions intellectuelles et d'encadrement	710	3.41	2.71
Professions intermédiaires	1259	3.88	2.72
Employés qualifiés	840	3.40	2.58
Ouvriers qualifiés	322	3.53	2.73
Travailleurs non qualifiés	367	3.12	2.84
Total	4085	3.59	2.73
Anova	Welch sig. < 0.001 ; eta 0.105 ; eta ² 0.011		

Panel suisse de ménages (PSM), pondération transversale individu 2004

En matière d'opinions au sujet de la redistribution des ressources, les variations observées ne sont pas insignifiantes même si les écarts à la marge ne sont pas toujours marqués, les progressions pas systématiquement monotones et les associations statistiques faibles. Par exemple, si l'on admet que les opinions en faveur de l'aug-

mentation des dépenses sociales et de la taxation des revenus élevés représentent des positions favorables aux catégories populaires, alors on peut estimer que certaines d'entre elles au moins (employés et travailleurs non qualifiés quant aux dépenses sociales, employés et ouvriers relativement à la taxation) semblent plutôt adopter des positions conformes à leurs intérêts. Quant à l'influence politique, l'analyse ne permet pas d'en tirer une conclusion tranchée. En somme, prise globalement, la validité de l'hypothèse 8 peut être en partie contestée, puisque l'on ne peut soutenir l'absence totale de relation entre position sociale et expression des intérêts de classe. En conséquence, c'est la validité générale des thèses du déclin des classes sociales en matière de politique qui peut être discutée, même s'il est clair que les relations (brutes de surcroît) entre position de classe et classe-identité apparaissent faibles, parfois même nulles (selon les facettes prises en compte).

4 Conclusion

L'objectif de cet article était de contribuer à l'évaluation des thèses du déclin des classes sociales. A cette fin, nous avons formulé une série d'hypothèses, donnant corps à ces thèses, susceptibles d'être (in)validées empiriquement. Celles-ci ont porté tant sur la notion de classe sociale comme « position sociale » (et sur les ressources qui lui sont associées) que sur des aspects relatifs à la classe entendue comme « classe-identité ». Si l'on admet la validité des méthodes utilisées dans ce travail, on peut alors formuler les conclusions provisoires suivantes.¹⁸

Tout d'abord, l'analyse a porté sur l'évolution de la structure sociale, plus précisément sur les concepts de « moyennisation » et d'« aspiration vers le haut ». Dans ce cadre, trois hypothèses ont été formulées. La première pose que la validité des thèses du déclin des classes sociales peut être admise si l'observation montre une expansion continue du poids numérique des classes moyennes. La deuxième, complémentaire de la première, énonce que ces thèses sont confirmées si les classes moyennes représentent désormais une majorité relative au sein de la structure sociale. La troisième hypothèse estime qu'elles sont en outre démontrées à condition que l'on observe de manière concomitante une expansion des catégories d'encadrement et intermédiaires et un déclin des classes populaires. L'analyse a montré qu'il s'agit d'admettre la pertinence de la première hypothèse, tandis que la deuxième peut par contre être rejetée. La troisième hypothèse, quant à elle, trouve également confirmation. Dès lors, il est possible d'affirmer qu'en matière d'évolution de la structure sociale les thèses dites du déclin des classes sociales ne sont pas totalement confirmées.

18 D'autres recherches permettent d'alimenter le débat. Par exemple, Levy et al. (1997) ont montré, entre autres, qu'il n'y avait pas de diminution du degré d'homogamie et d'homosocialité au cours des dernières décennies (certes sans disposer de série temporelle et procédant à une analyse par cohortes). De même, Bergman et al. (2002) observent une certaine stabilité de la structure sociale suisse au cours des années 1990.

Ensuite, l'analyse a été menée au sujet des relations entre position de classe et revenus professionnels. A ce niveau, deux hypothèses ont été formulées en admettant que les thèses du déclin des classes sociales devaient s'inscrire dans une « explication » de type individualiste de la répartition des revenus. La première pose qu'il ne doit pas y avoir de relation systématique entre la position de classe et le niveau de revenu. La seconde hypothèse affirme que la position sociale n'« explique » pas le risque d'appartenir à la catégorie des « bas revenus ». Les résultats montrent que ces deux hypothèses peuvent être rejetées. Premièrement, on constate des inégalités entre les classes sociales en matière de revenu médian ; exception faite des indépendants, l'analyse montre en outre que le revenu croît de façon monotone au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Deuxièmement, parmi les différentes variables de stratification retenues pour « expliquer » le risque d'appartenance aux « bas revenus », on peut observer que c'est la position de classe qui en est le meilleur « prédicteur ».

Enfin, ce sont les rapports entre position de classe et classe-identité qui ont été analysés, cette dernière notion étant abordée dans la sphère politique. Premièrement, nous avons estimé que la validité des thèses du déclin des classes sociales peut être admise si l'observation montre qu'il y a indépendance entre position de classe et abstention politique (au sens d'auto-exclusion de la vie politique). Deuxièmement, ces thèses sont pour partie confirmées à condition que l'analyse montre également qu'il y a indépendance entre position de classe et positionnement politique (sur un axe gauche-droite). Troisièmement, elles se trouvent validées sur un dernier point s'il n'y a pas de relation entre position de classe et expression des intérêts de classe. L'analyse a montré qu'il s'agit de rejeter la première hypothèse, mais que la deuxième doit par contre être admise. La troisième hypothèse peut être partiellement contestée. Il en ressort une image assez ambiguë de la pertinence des thèses en question qui laisse place à la discussion.

En somme, pour en revenir à la typologie générale des formations sociales présentée en introduction à cet article, nous avancerons en première évaluation que la société suisse contemporaine tend à se rapprocher du type constitué par des inégalités fortes mais une identité de classe faible. Des recherches futures devront évidemment étayer cette dernière assertion. En tous les cas, il nous semble qu'il y a toujours une place pour l'analyse en termes de classe sociale de notre société, ce que confirment d'autres recherches récentes (Oesch, 2006 ; Tillmann et Budowski, 2006).

5 Références bibliographiques

Atkinson, Tony et François Bourguignon (éd.) (2000), *Handbook of Income Distribution*, Amsterdam : Elsevier Science.

- Bergman, Manfred Max ; Dominique Joye et Beat Fux (2002), Social Change, Mobility, and Inequality in Switzerland in the 1990s, *Swiss Journal of Sociology*, 28, 2, 267–295.
- Bidou, Catherine (2002), De la sociologie des classes sociales à la socio-économie des inégalités. Evolution des représentations de la structure sociale depuis 20 ans, in : Jean Lojkine (éd.), *Les sociologies critiques du capitalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 107–115.
- Bihagen, Erik (2005), Labour Market Rewards and the Neo-Classical Soup. An Analysis of the Relation between Social Class and Economic Inequalities in Sweden in the Last Quarter of the 20th Century, *Acta Sociologica*, 48, 1, 63–84.
- Bourdieu, Pierre (1986), The Forms of Capital, in : John G. Richardson (éd.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, New York : Greenwood Press, 241–258.
- Charles, Maria (2000), Divisions of Labour. Social Groups and Occupational Allocation, *European Sociological Review*, 16, 1, 27–42.
- Chauvel, Louis (1998), *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Chauvel, Louis (2001a), Le retour des classes sociales?, *Revue de l'OFCE*, 79, 315–359.
- Chauvel, Louis (2001b), Un nouvel âge de la société américaine? Dynamiques et perspectives de la structure sociale aux Etats-Unis (1950–2000), *Revue de l'OFCE*, 76, 7–51.
- Chauvel, Louis (2003), Inégalité, conscience et système de classes sociales : les contradictions de l'objectivité et de la subjectivité, *Comprendre*, 4, 129–152.
- Clark, Terry Nichols et Seymour Martin Lipset (éd.) (2001), *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-Industrial Stratification*, Washington, Baltimore et Londres : Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press.
- Crompton, Rosemary (1998), *Class and Stratification. An Introduction to Current Debates*, Cambridge : Polity Press.
- Edlund, Jonas (2003), The Influence of the Class Situations of Husbands and Wives on Class Identity, Party Preference and Attitudes Towards Redistribution : Sweden, Germany and the United States, *Acta Sociologica*, 46, 3, 195–214.
- Esser, Hartmut (1996), What is Wrong with « Variable Sociology »?, *European Sociological Review*, 12, 2, 159–166.
- Evans, Geoffrey (éd.) (1999a), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford : Oxford University Press.
- Evans, Geoffrey (1999b), Class and Vote : Disrupting the Orthodoxy, in : Geoffrey Evans (éd.), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford, Oxford University Press, 323–334.
- Gagliani, Giorgio (1985), Long-Term Changes in the Occupational Structure, *European Sociological Review*, 1, 3, 183–210.
- Gangl, Markus (2005), Income Inequality, Permanent Incomes, and Income Dynamics, *Work and Occupations*, 32, 2, 140–162.
- Gaxie, Daniel (1990), Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesure des opinions, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81–82, 97–112.
- Gijsberts, Mérove et Paul Nieuwbeerta (2000), Class Cleavages in Party Preferences in the New Democracies in Eastern Europe. A Comparison with Western Democracies, *European Societies*, 2, 4, 397–430.
- Goldthorpe, John H. (with Catriona Llewellyn and Clive Payne) (1980), *Social mobility and class structure in modern Britain*, Oxford : Clarendon Press.
- Goldthorpe, John H. (1992), Employment, Class, and Mobility. A Critique of Liberal and Marxist Theories of Long-term Change, in : Hans Haferkamp et Neil J. Smelser (éd.), *Social Change and Modernity*, Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 122–145.

- Goldthorpe, John H. (2001), Class and Politics in Advanced Industrial Societies, in: Terry Nichols Clark et Seymour Martin Lipset (éd.), *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-Industrial Stratification*, Washington, Baltimore et Londres, Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press, 105–120.
- Gordon, David et Peter Townsend (éd.) (2000), *Breadline Europe. The Measurement of Poverty*, Bristol: The Policy Press.
- Herpin, Nicolas (2001), *Sociologie de la consommation*, Paris: La Découverte.
- Joye, Dominique et René Levy (1994), Vers une analyse de la stratification sociale en Suisse, *Revue suisse de sociologie*, 20, 2, 405–437.
- Joye, Dominique; Martin Schuler et Urs Meier (1995), *La structure sociale de la Suisse. Catégories socio-professionnelles*, Berne: Office fédéral de la statistique.
- Kalleberg, Arne L. (1988), Comparative Perspectives on Work Structures and Inequality, *Annual Review of Sociology*, 14, 203–225.
- Lemel, Yannick et Heinz-Herbert Noll (éd.) (2002), *Changing Structures of Inequality – A Comparative Perspective*, Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Lemel, Yannick (2004), *Les classes sociales*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Levy, René; Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann (1997), *Tous égaux? De la stratification aux représentations*, Zurich: Seismo.
- Manza, Jeff; Michael Hout et Clem Brooks (1995), Class Voting in Capitalist Democracies since World War II: Dealignment, Realignment, or Trendless Fluctuation?, *Annual Review of Sociology*, 21, 137–162.
- Michelat, Guy et Michel Simon (2004), *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements 1962–2002*, Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Morris, Martina et Bruce Western (1999), Inequality in Earnings at the Close of the Twentieth Century, *Annual Review of Sociology*, 25, 623–657.
- Nieuwbeerta, Paul et Nan Dirk de Graaf (1999), Traditional Class Voting in Twenty Postwar Societies, in: Evans, Geoffrey (éd.), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford: Oxford University Press, 23–56.
- Oesch, Daniel (2006), Coming to Grips with a Changing Class Structure. An Analysis of Employment Stratification in Britain, Germany, Sweden and Switzerland, *International Sociology*, 21, 2, 263–288.
- Pahl, Jan (1989), *Money and Marriage*, Londres: Macmillan.
- Paugam, Serge (2000), *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Shavit, Yossi et Walter Müller (éd.) (1998), *From School to Work. A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations*, Oxford: Clarendon Press.
- Smith, Michael R. (1990), What is New in «New Structuralist» Analyses of Earnings?, *American Sociological Review*, 55, 6, 827–841.
- Sørensen, Aage B. (2001), The Basic Concepts of Stratification Research: Class, Status, and Power, in: David B. Grusky (éd.), *Social Stratification. Class, Race, and Gender in Sociological Perspective*, Boulder, Oxford: Westview Press, 287–300.
- Stamm, Hanspeter; Markus Lamprecht, Rolf Nef, Dominique Joye et Christian Suter (2003), *Soziale Ungleichheit in der Schweiz. Strukturen und Wahrnehmungen*, Zurich: Seismo.
- Szelényi, Szonja (2001), The «Woman Problem» in Stratification Theory and Research, in: David B. Grusky (éd.), *Social Stratification. Class, Race, and Gender in Sociological Perspective*, Boulder, Oxford: Westview Press, 681–688.

- Tillmann, Robin (1998): *Les inégalités sociales d'emploi et de revenu en Suisse*, Berne: Office fédéral de la statistique.
- Tillmann, Robin et Monica Budowski (2006), La pauvreté persistante : un phénomène de classe, de cumul de désavantages ou d'individualisation?, *Revue suisse de sociologie*, 32, 2, 329–348.
- Wright, Erik Olin (1979), *Class Structure and Income Determination*, New York : Academic Press.
- Wright, Erik Olin (1985), *Classes*, Londres : Verso.
- Wright, Erik Olin (1997), *Class Counts. Comparative Studies in Class Analysis*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Wright, Erik Olin (éd.) (2005), *Approaches to Class Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.